



Agenda ...

Théâtre Scène Ouverte STAGE CLOWN



Samedi 28 janvier
de 10 h à 17 h de 6 à 90 ans
Dimanche 29 janvier
de 10 h à 17 h de 12 à 90 ans

Pour tout renseignement
Monique Turpault
05 57 24 47 32 / jm.lasalargue@gmail.com
Hélène Denéchau
05 57 84 54 19

Le Pressoir à Musique Soirée Irlandaise samedi 17 mars



Vivre avec Eux

Nous organisons des sorties, repas amicaux, concours de belote, etc ... entre clubs et fédération.

Judi 19 janvier
Assemblée générale à 11 h
12 h 15 apéritif et repas à la salle du club
LOTOS à la Salle des Fêtes

Dimanche 22 Janvier
Dimanche 19 Février
Dimanche 18 mars

Pour tous renseignements
merci de prendre contact avec M. Claude Lecourt.
tel : 05 57 84 50 70
courriel : lecourt-claude@orange.fr

Avenir Moulonnais

18 mars 2012
70e Anniversaire de l'Avenir Moulonnais

dimanche 29 avril
VIDE GRENIER

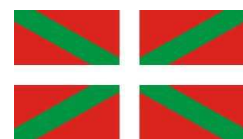
Samedi 05 mai
Soirée BODEGA
Pour tous renseignements
Sylvie Lecourt : 06 07 09 14 29

Association des Parents d'Élèves

Une soirée Carnaval
11 février 2012
venez déguisés !



Une soirée Basque
14 avril 2012
en rouge et blanc !!



Renseignements
06.82.37.33.62
06.22.56.58.40

Moulon en Fêtes

Samedi 10 mars
Salle des Fêtes
SOIREE COCHONAILLE
Repas dansant
Renseignement J.L. Borderie
05 57 84 92 58



www.mairie-moulon.fr
secretariat@mairie-moulon.fr

MOULON

Le MAGAZINE
municipal d'informations
N°14 – décembre 2011

VIE
DE LA COMMUNE

INFORMATIONS
PRATIQUES

VIE
DES
ASSOCIATIONS

AGENDA



Le Maire et le Conseil Municipal invitent
cordialement tous les Moulonnais à
participer à la présentation
des vœux 2012

le vendredi 06 janvier 2012
à 18 h 30 à la Salle des Fêtes

Vie de la Commune



11 novembre 2011



bonne
ambiance



"La guerre devait être fraîche et joyeuse, elle ne devait durer que quelques semaines : elle fut la plus atroce des guerres (...) Aucun mot ne peut rendre compte de ce que vécurent ces hommes." En ce vendredi 11 novembre 2011 marquant l'anniversaire de la commémoration de l'Armistice, les gens présents ont rendu hommage, sous un ciel gris, aux combattants de la Grande guerre, alors que les derniers des "poilus" ont désormais disparu.

Après que le Maire ait lu le discours signé par Monsieur le Président de la République, Nicolas SARKOZY, une minute de silence a été observée.

La cérémonie s'est achevée par le pot de l'amitié offert par la mairie.

Cette manifestation s'est poursuivie par le traditionnel repas offert par la municipalité aux moulonnais de plus de 60 ans.

La commission fête et cérémonie avait mis les petits plats dans les grands pour faire plaisir à nos aînés.

Pendant que M. Duval traiteur et son équipe, s'afférait aux fourneaux, Jean-Michel ZANOTTI assurait le spectacle avec un tour de chant revisitant l'Italie.



Voirie : Trottoirs

La première tranche de la réfection des trottoirs est terminée permettant ainsi aux piétons de mieux circuler sans différence de revêtements.

L'uniformité avec le centre bourg donne un bon rendu visuel.

Les connexions de réseaux d'eau de pluie ont été modifiées afin d'avoir un meilleur écoulement.

Les prochaines tranches permettront de reprendre les trottoirs vers le cimetière et par la suite la route du port de Moulon.



Parents d'Élèves

L'APE : L'association des parents d'élèves.

L'objectif de l'APE est de développer la vie de l'école en dehors de l'école, en organisant des animations et autres manifestations : vides greniers, dîners, activités diverses...

Le souhait de l'APE est de créer une dynamique entre les parents, les enseignants, le personnel municipal et le village tout entier ! Tout en récoltant de l'argent pour le bénéfice de NOS enfants : jeux de récréation, aide aux voyages scolaires, matériel scolaire complémentaire ...

Chacun des parents de l'école peut aider à sa mesure : confectionner des pâtisseries lors des événements, donner un peu de son temps à l'occasion et surtout assister aux manifestations !!

L'APE vous propose en 2012 :

- Une soirée Carnaval le 11 février, venez déguisés !
- Une soirée Basque le 14 avril, en rouge et blanc !!
- Moulon Autrefois, début juin, (prochaine réunion d'avancement le 17 janvier, ouverte à toutes les bonnes volontés !)

De plus à partir de janvier, l'APE vous propose de se retrouver autour d'activités parents enfants, un mercredi par mois à la salle de réunion de la mairie, de 15h à 17h. Au cours de l'année différents ateliers sont proposés dans la perspective de favoriser le lien parents-enfants, mais aussi de faciliter les rencontres entre les parents.

L'accès à ces activités se fait par inscription auprès de chaque animateur, pour un coût de 3€ par enfant. Le goûter est offert.

L'atelier se déroule en présence des parents et sous leurs responsabilités.

Mercredi 4 janvier : Les rois !

Observation des levures, confection de galettes, fabrication de couronnes.

Contact : Nelly Gougeon, nellyvergnaud@hotmail.com ou 05.57.24.07.13

Mercredi 1er février : Mardi gras !

Confection de déguisements pour Mardi Gras ou pour Moulon Autrefois.

Contact : Sarah Millier, sarahmillier@yahoo.fr ou 06.22.56.58.40

Mercredi 21 mars : Jeux de société !

Découverte ou redécouverte de jeux de société adaptés à tous les âges.

Contact : Christelle Musseau, christelle-musseau@wanadoo.fr ou 06.19.29.00.48

Mercredi 4 avril : Création de Pâques !

Poterie et peinture sur le thème de Pâques.

Contact : Michèle Schneider, shimeishan@hotmail.com ou 05.57.84.73.42

Mercredi 2 mai : Promenade !

Randonnée pédestre, promenade d'orientation, découverte du milieu naturel.

Contact : Nelly Gougeon, nellyvergnaud@hotmail.com ou 05.57.24.07.13

En plus de s'amuser avec vos enfants ce sera l'occasion de nous rencontrer ! Venez nombreux !

Si vous désirez vous investir dans l'APE, dans une de ces manifestations en particulier, ou simplement nous faire part de vos idées ou désirs de manifestations, n'hésitez pas à nous contacter :

Présidente : Christelle Belluye, christellebelluye@orange.fr, 06.82.37.33.62

Trésorière : Monique Dubuch, jean-louis.dubuch@wanadoo.fr, 06.38.61.38.92

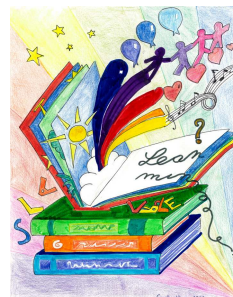
Secrétaire : Sarah Millier, sarahmillier@yahoo.fr, 06.22.56.58.40

Ou via la boîte aux lettres de l'APE à l'entrée de l'école.



Lire et Partage

Enfin un local !



PROJET BIBLIOTHEQUE à Moulon !

Cela fait un an que notre bibliothèque, a vu le jour au cœur de notre village. Le déménagement régulier de nos bacs dans la salle de réunion, mise gracieusement à disposition par la municipalité, le mardi soir et le mercredi soir, n'a pas manqué d'aiguiser la curiosité des voisins de proximité.

Notre recherche d'un local, malgré les efforts persévérants des bénévoles et de parents solidaires de l'école de Moulon, n'avait pu aboutir jusqu'en septembre dernier. C'est alors, qu'un futur commerçant de Moulon, Mr Jean-Jacques BLAJDA, touché par nos efforts et notre cause s'est porté notre porte-parole !

Grâce à lui, mais surtout à la compréhension et à l'appui de nouveaux propriétaires, (parents d'élève), d'une maison en plein cœur de notre village, ce projet va pouvoir enfin se réaliser, un très grand merci à eux !

Mais pour ce faire, nous allons avoir besoin de VOUS !

Déjà **trois artisans bénévoles**, viennent prendre part à cette réalisation, **toutes les bonnes volontés, seront les bienvenues**.

Ayant peu de moyens, **nous devons faire appel aux dons** (que ce soit en matériel ou en numéraires) mais aussi et surtout en bonne volonté !

Si vous avez un savoir-faire, si vous disposez d'un petit moment par semaine ou par mois et que vous aimeriez prendre part à ce joli projet, alors n'hésitez pas, **venez nous aider !**

Vous trouverez ci-joint **la liste de nos besoins** ; si vous possédez encore au fin fond de votre garage ou grenier, quelques matériaux dont vous n'avez plus l'utilité, alors **pensez à nous !**

Ne pas hésiter à diffuser en nombre y compris chez vos amis ou fournisseurs, « les petits ruisseaux font des grandes rivières » Merci.

Votre bibliothèque est ouverte de 14 h 30 à 19 h 00
Salle de réunion de la Mairie

(Permanences assurées par Valérie et Pilar)

mail: lireetpartage@orange.fr – Site internet <http://lireetpartage.no-ip.org>

	Janvier	Février	Mars
Mercredi	11-01-2012	08-02-2012	14-03-2012
Mercredi	25-01-2012	vacances	28-03-2012

INFORMATIONS PRATIQUES



Portage des Repas à Domicile



Communauté de Communes du
Nord Libournais

Lancement du nouveau service de portage de repas à domicile sur les 32 communes de la CCNL à partir du 1^{er} décembre 2011.

La création de la **Communauté de Communes du Nord Libournais** qui englobe les anciennes communautés de Guîtres, Coutras et Libourne, permet dorénavant d'offrir à l'ensemble des habitants de ces territoires des services qui jusqu'à présent n'existaient pas partout. C'est le cas du **service de portage des repas à domicile** qui, par sa nouvelle organisation, répond à l'objectif de vos élus communautaires : faire mieux ensemble.

La CCNL souhaite que ce service, que certains connaissent déjà, et que d'autres vont découvrir (sur le territoire de Coutras), améliore toujours plus le quotidien des personnes directement concernées, et également de leurs **familles**.

L'ambition de ce service communautaire est de **favoriser le maintien à domicile, de créer du lien social, d'apporter quotidiennement des repas en faisant le pari de la qualité des plats et des aliments**. L'objectif de permettre l'accès à toute personne sur le territoire doit être rendu possible grâce à la **politique tarifaire à caractère très social** (grille tarifaire en fonction des revenus).

Service de proximité, le portage des repas à domicile se veut un service d'écoute, de disponibilité et de qualité, avec des repas aux goûts authentiques. Les repas sont livrés en liaison froide du lundi au vendredi. Le nombre de repas livrés est défini au choix du bénéficiaire et peut répondre à des besoins quotidiens (week-ends et jours fériés compris).

**Pour tous renseignements, contactez le service communautaire au :
05.57.55.61.97**



Intoxication Monoxyde de Carbone

Chaque hiver, malgré les campagnes d'information et les rappels des mesures de prévention, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine mortelles. **En 2010, 1509 intoxications** par le monoxyde de carbone ont été signalées. Elles ont impliqué **5195 personnes, entraînant 1136 hospitalisations**. Certaines conserveront des séquelles à vie. Incolore et inodore, le monoxyde de carbone est un gaz indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé (bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane).

Il se diffuse très vite dans l'environnement. Les symptômes de l'intoxication sont : maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue, évanouissement. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement.

En cas d'intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

Il faut donc impérativement respecter les recommandations suivantes :

- Faire entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié ;
- Faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié ;
- Ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- Ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par grand froid ;
- Aérer quotidiennement l'habitation, même par temps froid ;

En cas de soupçon d'intoxication, aérer les locaux, arrêter les appareils à combustion, évacuer les lieux et appeler les secours (le 15, le 18 ou le 112).

Vie Associative



La Fraternelle Moulonnaise



Société de secours mutuels créée par des Moulonnais en 1866, sous le nom de Saint-Vincent, puis devenue mutuelle dite la Fraternelle, elle avait pour objectif entraide et solidarité entre ses membres, face à la maladie. Aujourd'hui, elle continue à perpétuer ses valeurs auprès de 150 membres actifs.

L'évolution de la Mutualité au cours de ces nombreuses années, nous a obligés à se rapprocher de groupes mutualistes plus importants. De ce fait, nos adhérents peuvent bénéficier d'avantages liés à ces groupes, tant en matière de couverture médico-chirurgicale par le biais de la mutuelle Pavillon Prévoyance, que de son appartenance au réseau sanitaire et social du Pavillon de la Mutualité (premier réseau sanitaire et social d'Aquitaine). Le Pavillon de la Mutualité met ainsi à la disposition des mutualistes plus de 50 structures sur la Gironde. Sur le secteur libournais, plusieurs réalisations ont été créées, parmi lesquelles un centre optique, un centre d'audition, un magasin de matériel médical, un service de soins infirmiers à domicile, sans oublier une crèche (en gestion pour le compte de l'entreprise CEVA).

Dans son éthique, la Fraternelle se doit d'apporter information et prévention en matière de santé. A ce titre, le vendredi 25 novembre 2011, une conférence débat a été organisée sur le thème du glaucome et de la cataracte, avec la participation du Professeur Isabelle RISS, du pôle d'ophtalmologie de la clinique mutualiste de Pessac.



Au cours de la conférence, le Professeur RISS a précisé que le glaucome est une maladie mal connue bien qu'elle atteigne environ 2% de la population. Il y aurait dans notre pays 600 000 personnes atteintes, auxquelles s'ajoutent environ 400 000 autres touchées par cette maladie et qui ne le savent pas. C'est la première cause de cécité absolue. Le glaucome est dû à une montée de la pression oculaire (PIO) qui entraîne une atteinte du nerf optique puis du champ visuel. Pourtant, il s'agit d'une affection qui, dépistée de façon précoce, est dans la majorité des cas bien soignée.

Avant la conférence, il était proposé un dépistage du champ visuel par l'équipe du centre d'optique mutualiste de LIBOURNE et dont les participants ont pu apprécier le professionnalisme et l'excellente prestation du Professeur RISS.

La Fraternelle Moulonnaise tiendra son Assemblée Générale le dimanche 22 janvier 2012, à 10 heures, salle de réunion – Mairie de MOULON.

Et au cours de celle-ci, procèdera à l'encaissement des cotisations PAVILLON PREVOYANCE 2012.

Pour tout renseignement :

René MARTIN Tél : 06-24-73-24-65 Email : martin.gr@orange.fr

Vie Associative



Boule Moulonnaise

Après bientôt 2 ans d'existence, le Club de Pétanque la Boule Moulonnaise se targue de la 4^{ème} place au classement de la Fédération des Joueurs de Pétanque Amateurs du Libournais (2^{ème} place en point de présence). La Fédération regroupe 11 clubs du Libournais comptant environ 500 licenciés qui participent à des concours organisés les week-ends.

Au delà de ces résultats, la Boule Moulonnaise c'est 50 licenciés qui portent haut les couleurs de la commune. Bonne humeur, convivialité et respect des autres sont les maîtres-mots du Club.

Venez-vous aussi découvrir la pétanque : des concours amicaux ouverts à tous seront organisés prochainement



Football Club des Coteaux du Libournais

Le Football Club des Coteaux du Libournais (FCCL) dénombre 400 licenciés, dont 250 jeunes de moins de 19 ans, répartis en 25 équipes. Le club peut compter sur la présence de nombreux dirigeants et éducateurs formés pour encadrer tous nos joueurs sur le terrain en développant trois axes forts :

- 1- Offrir le meilleur accueil possible à tous les joueurs en leur proposant des entraînements, des conditions de travail, et un encadrement de qualité
- 2- Former des joueurs en leur donnant un bagage technique solide, de bonnes bases tactiques, un socle physique de qualité et un état d'esprit fondé sur la volonté de progresser
- 3- Donner, dès le plus jeune âge, une éducation sportive basée sur la politesse, le respect, le fair-play et l'envie de gagner

Dans ce contexte, le FCCL tend à se structurer davantage en développant ses infrastructures sportives ainsi que les moyens mis à disposition des joueurs et des éducateurs.

Dans ce cadre là, n'hésitez pas à nous rejoindre sous quelque forme que ce soit pour partager avec le club une aventure humaine basée sur des valeurs simples.

Le FCCL par son manager général Nicolas Baudry : 06.12.69.30.89.